
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Rédaction du communiqué du GAC (4 sur 4)
Jeudi 10 mars 2022 – 14h30 à 15h30 AST

GULTEN TEPE : La séance va commencer, merci. Bienvenue à la séance de rédaction du communiqué de l'ICANN 73 suivi de la réunion de clôture du jeudi 10 mars 2022 à 14 h 30 UTC.

Pour des contraintes de temps, nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui, mais la feuille de présence des membres du GAC sera disponible en annexe du communiqué. Et pour que la participation au modèle multipartite de l'ICANN soit transparente, nous vous demandons de vous connecter aux sessions Zoom en utilisant votre nom complet. Vous pouvez être retiré de la séance si vous ne vous connectez pas en utilisant votre nom complet.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire veuillez taper dans le chat en ajoutant au début et la fin de votre phrase le mot question ou commentaire pour que tous les participants puissent le voir.

Le service d'interprétation simultané est disponible dans les 6 langues de l'ONU plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils veulent parler ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation située dans la barre de Zoom.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Indiquez votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos. Veuillez mettre en muet tous vos dispositifs.

Finalement cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. Pour référence, vous trouverez un lien vers cette politique dans le chat.

Cela dit, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

MANAL ISMAIL:

Merci, Gulden. Soyez tous les bienvenus encore une fois. Les 90 minutes qui suivent vont être consacrées à finir notre communiqué.

Il y a quelques questions qui sont restées en attente depuis hier et puis on fera la réunion de clôture. Au cours de cette réunion, nous aurons un orateur invité du comité de nomination qui fera une brève présentation sur les positions de dirigeants de l'ICANN.

Cela dit, nous allons aborder les questions qui étaient en attente. Je vois que le communiqué est déjà affiché sur l'écran. Veuillez tenir compte que la date c'est la date de lundi, lorsque le communiqué sera publié. À ce moment-là, on enlèvera les parties surlignées.

Nous faisons défiler le document. Il y a le nombre correspondant des membres du GAC et observateurs ayant participé, cela sera inclus par le personnel dès que tout sera fini.

À la lumière des conversations d’hier et vu l’accord des membres du GAC, nous avons ajouté une phrase : le GAC reçoit avec plaisir ou salue la résolution du conseil d’administration qui attribue un soutien financier d’urgence pour l’accès continu à l’internet. Il y a ici une note en bas de page qui permet d’accéder à la résolution correspondante.

Vous avez des commentaires ?

Nous défilons le document. Je crois qu’il n’y a pas eu de changement. On continue d’avancer jusqu’à ce que nous trouvions des modifications. Ici il y a une note en bas de page, la note numéro 6, qui a été insérée ici. Je vois aussi les notes en bas de page 7 et 8 qui ont également été ajoutées.

FABIEN BETREMIEUX :

Je voulais mentionner que nous avons ajouté les notes en bas de page. Au tout début, il y avait eu des problèmes pour les insérer et nous avons ajouté ces notes demandées par les responsables de chaque question. Là, il y a une petite modification dans le dernier paragraphe, comme vous pouvez le voir, la dernière phrase pardon. Je voulais tout simplement faire le point sur ça.

MANAL ISMAIL:

Merci. La dernière phrase dit : le GAC invite à faire une demande plus exhaustive du cadre de la GPI et de l’ODA pour la nouvelle étape de conception opérationnelle pour l’introduction des nouveaux gTLD. On a tout simplement éliminé désormais.

Ici vous avez la note en bas de page numéro 10. Il y a une série de notes en bas de page dans ce communiqué. On fait défiler encore une fois. Je ne vois pas de demande de prise de parole, mais si vous voulez faire un commentaire n'hésitez pas à lever la main.

Je crois que sinon on est bien. Il y a des modifications là ?

FABIEN BETREMIEUX :

Manal, ceci c'est pour confirmer l'exactitude des données. Il y a une modification que nous voyons sur l'écran. Tout simplement nous avons fait un ajustement du texte en considérant les guillemets. On a vérifié la source de laquelle on a extrait la citation. On a raccourci la première partie entre guillemets et aussi on a ajouté la note en bas de page numéro 13. Voilà. C'est une référence à la source des citations. Ceci a été fait avec le groupe qui avait rédigé ce texte à l'origine.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup de nous avoir donné le contexte et d'avoir peaufiné le texte de sorte à refléter la citation.

La phrase dit maintenant : l'exactitude, entre guillemets, devrait inclure la considération des objectifs identifiés de l'EPDP récemment pour lesquels on collecte des données telles que « la capacité pour allouer un domaine à son titulaire ».

Alors, je vais le refaire pour ne pas confondre l'audience. Exactitude devrait inclure la considération des objectifs identifiés pour l'EPDP récent pour lequel on collecte des données telles que la capacité

« d'allouer » un domaine de son titulaire et « pour contribuer à la maintenance, à la stabilité, la sécurité et la résilience du système des noms de domaine, conformément à la mission de l'ICANN ».

Vous avez des commentaires ? Cette modification a été faite pour refléter le texte original étant donné qu'il s'agit d'une citation.

CHRIS LEWIS EVANS: Merci, Manal. J'essaye de suivre cette phrase. Après le mot « et », « and » en anglais, on devrait dire en fonction de la mission de l'ICANN.

MANAL ISMAIL: Pardon, Chris, je ne sais pas si j'ai bien compris ce que vous avez dit, pouvez-vous le répéter ?

CHRIS LEWIS EVANS: Dans la phrase précédente, après le mot « and » en anglais, « et » en français, je crois que les guillemets ne sont pas bien.

MANAL ISMAIL: Voyons voir si on peut enlever les guillemets qui peuvent vous confondre. Moi aussi je me suis trompée. On voulait tout simplement montrer les changements pour que tout le monde soit au courant de ce que nous avons éliminé. Voilà, on est bien avec la citation et avec les guillemets maintenant ?

CHRIS LEWIS EVANS: Oui, je crois que oui.

MANAL ISMAIL: Je m’excuse de la confusion. Il n’y a plus de demande de prise de parole alors je crois que ce qu’il reste c’est le texte de l’acceptation universelle. C’est le texte suggéré par Nigel hier, il a suggéré d’inclure l’acceptation universelle dans le cadre des sujets d’importance pour le GAC.

On a fini le texte après notre réunion bilatérale avec l’ALAC, merci Nigel d’avoir travaillé aussi rapidement et d’avoir inclus le texte proposé qui dit : au cours de l’ICANN 73, on a délibéré à propos de l’acceptation universelle et le travail du groupe de l’acceptation universel, ceci a été débattu dans une séance communautaire, avec le titre entre parenthèses, le 8 mars auquel a été représenté le GAC et dans une réunion conjointe GAC//ALAC qui a été le 10 mars. Bien que les délibérations ont indiqué les progrès significatifs le long des dernières années quant à l’acceptation des scripts non latins, on a aussi souligné le besoin de continuer à travailler. Ce travail assure tous les noms de domaine y compris les TLD, les IDN, les adresses email, que tout cela soit traité de manière équitable et qui puisse être utilisée par toutes les applications compatibles avec internet ainsi que dans tous les dispositifs et tous les systèmes. Ceci doit englober différents acteurs, y compris les gouvernements. Dans ce sens le GAC salue la proposition d’ALAC de mener à bien une initiative collaborative avec le GAC, c’est une question importante pour aborder les domaines où les gouvernements peuvent faire davantage pour ce qui est de la provision

des services. Le GAC salue aussi l'offre du docteur Ajay Data, président de l'UASG, pour discuter du travail de l'UASG avec le GAC à l'ICANN 74.

Je vois que Nigel demande la parole.

ROYAUME-UNI :

Bonjour, Manal. Bien entendu, ce texte est préliminaire. Peut-être un collègue voudrait faire des modifications. Fabien a bien signalé qu'en général on ne met pas de date dans le texte, ce qui est bien. On peut l'éliminer. J'ai mis les dates en guise de référence, mais ce n'est pas tellement important. Merci de m'avoir donné l'occasion de présenter ce texte.

MANAL ISMAIL:

Merci, Nigel. Nous allons donc éliminer les dates pour être cohérents avec le reste du texte.

Je crois qu'il faudrait peaufiner un peu les signes de ponctuation, les virgules : au cours de l'ICANN 73, on a parlé sur l'acceptation universelle et le groupe sur l'acceptation universelle... C'est correct, Nigel ? C'est bien lu ?

ROYAUME-UNI :

Merci, Manal. Absolument, c'est bien.

MANAL ISMAIL:

Mon anglais n'est pas toujours si bon que ça. Nous vous remercions d'avoir rédigé ce texte aussi rapidement. La séance avec l'ALAC vient de

finir et nous savons que vous vouliez rédiger le texte après la séance. Alors nous vous en sommes très reconnaissants.

Très bien, y a-t-il d'autres commentaires ? Pouvons-nous supprimer les parenthèses là où on lit : pour pouvoir parvenir à l'acceptation universelle... Est-ce que nous pouvons supprimer ces parenthèses-là ? Vous êtes d'accord ?

Nigel, vous avez levé la main ou c'est une vieille main ?

ROYAUME-UNI : C'est une vieille main.

MANAL ISMAIL: Donc, comme il n'y a plus de commentaire, nous vous remercions d'accepter ce texte. Nous pouvons donc accepter toutes ces modifications.

L'UNESCO écrit sur le chat : l'UNESCO est vraiment satisfaite de voir que le travail sur l'acceptation universelle avance, c'est essentiel pour le multilinguisme dans le cyberspace.

Merci. Velimira ?

VELIMIRA GRAU: Merci beaucoup, Manal. Merci beaucoup d'avoir fini la lecture. Je viens de recevoir quelques messages sur le chat portant sur le thème de savoir si nous devrions mentionner la déclaration du conseil d'administration concernant ce thème-là : la question de l'exactitude. Je voudrais savoir

ce que pensent les autres leaders des différentes questions, et je voudrais savoir aussi ce qu'en pensent les leaders. Pour moi, cette déclaration n'a pas été reçue dans le contexte spécifique du GAC, c'est quelque chose dont on a discuté avec le conseil d'administration, c'est vrai, nous ne prenons pas de position par rapport à cette déclaration en particulier ici. Donc pour une question de transparence, je crois que nous pouvons changer cette partie et nous pouvons peut-être changer les termes concernant ce thème.

Je vous demande de m'excuser encore une fois.

MANAL ISMAIL: Merci, Velimira.

VELIMIRA GRAU: Ha, excusez-moi, je viens de voir que Laureen demande la proposition sur le chat. Moi je ne la vois pas, j'ai reçu un message disant que ce serait juste de montrer cela, de refléter cela. Je pense que si nous n'en parlons pas ici, c'est parce que nous n'avons pas pris de position. Mais, en même temps, je dois dire que nous n'avons pas discuté de ce point. Je vous demande de m'excuser d'avoir soulevé une question quand nous sommes presque à la fin de ceci.

MANAL ISMAIL: Pas de problème, Velimira. J'essayais de collaborer sur ce point. Je comprends que le texte ne répond pas aux questions soulevées par les dirigeants s'occupant des différents thèmes. Nous pouvons peut-être

dire que nous avons reçu cela et dire que nous espérons pouvoir continuer à débattre sur ces thèmes soulevés par les différents dirigeants du GAC.

Laureen a demandé la parole.

LAUREEN KAPIN :

L'objectif était ici de comprendre plus clairement à quelle déclaration du conseil d'administration nous faisons allusion et référence, tout simplement pour nous en service dans nos références. Nous parlons de nos délibérations avec le conseil d'administration, ses questions et peut-être nos réponses. Mais c'est un peu confus par rapport à ce qu'est la suggestion.

MANAL ISMAIL:

Laureen, on a partagé un texte avant la réunion avec le conseil d'administration, nous avons pensé à faire une réponse, anticiper une réponse précoce avant la discussion. Mais pendant la discussion, on a pensé que cela ne suffisait pas, n'abordait pas tous les points, que cela ne ciblait pas les points que les dirigeants des différents thèmes présentaient. Donc par rapport aux faits, nous pouvons dire que nous avons reçu cela, que nous avons discuté, mais laisser un espace pour une discussion approfondie. J'espère que cela servira, Laureen, j'espère que vous y verrez plus clair dans le texte.

LAUREEN KAPIN :

Où est-ce que cela devrait être inclus ? Je n'y vois pas trop clair.

VELIMIRA GRAU: Je vais essayer d'être plus précise. Dans le chat, j'ai reçu une question qui est la suivante : serait-il correct de recevoir la position du conseil d'administration, refléter le fait que le conseil d'administration a pris une position concernant l'exactitude et faire une déclaration à cet égard ? Celle que Manal a diffusée le premier jour de l'ICANN 73. La question est la suivante et je ne veux pas décider. Pour ma part, si on considère qu'il n'y a pas eu de conclusion là-dessus et que les dirigeants thématiques ont besoin d'une référence à ce thème-là et je ne sais pas où on pourrait inclure cela. C'est une question qui m'est arrivée sur le chat. Et pour des questions de clarté et de transparence, j'ai voulu partager avec vous tous. Je n'ai pas de position prise par rapport au mérite de tout cela et où il faudrait l'inclure.

MANAL ISMAIL: Merci beaucoup, Velimira, d'attirer notre attention sur ce point. Laureen, avez-vous besoin que l'on diffuse encore une fois le texte ?

LAUREEN KAPIN : Ce serait vraiment bien, car cela contribuerait à la discussion pour savoir exactement ce dont il s'agit. Même si, pour moi, je pense que cela a déjà été décrit. Je réfléchis encore. En tant que membre du GAC, je pense à reconnaître qu'il y a différents points de vue partagés par le conseil d'administration et le GAC et que nous espérons avoir des discussions dans l'avenir. Je ne sais pas si c'était cela que vous visiez, Manal.

MANAL ISMAIL: Oui. Je disais que compte tenu des faits et pour ne pas aller dans une discussion en profondeur en ce moment, que l'on pouvait reconnaître que l'on avait reçu cela et promouvoir des discussions futures, quelque chose en ce sens-là, pour que l'espace soit toujours ouvert.

Excusez-moi, mais cela prend du temps que de voir le texte. Je crois que l'on a pratiquement tout couvert. Je l'envoie encore une fois sur la liste de diffusion du GAC, pour que vous soyez tous au courant de ce dont on parle ici. J'espère que vous le recevrez vite, cela dépendra de la connectivité de ma part. Je vois qu'il y a plusieurs demandes de paroles. Donc d'abord Susan et après Chris.

ÉTATS-UNIS : Merci et mes excuses pour avoir lu ou pour ne pas avoir lu le mail quand il arrivera sur ma boîte. Cette déclaration ferait partie de la correspondance entre le GAC et le conseil d'administration. Je me demande si c'était une déclaration officielle ou une communication par mail ?

MANAL ISMAIL: Non, ce n'était pas une déclaration officielle, vous avez raison. Il faut que l'on trouve une manière exacte de formuler ce texte. Et donc nous pourrions peut-être remercier pour l'information partagée. Je ne sais pas, réfléchissons à la manière de formuler ce texte. Je ne veux pas que Chris attende trop longtemps, ensuite on discute de cela, Susan. C'est un bon point soulevé.

CHRIS LEWIS EVANS: Ma question était la suivante et était semblable à celle de Susan. Le texte du conseil d'administration dit que la Commission Européenne s'est engagée à faciliter le dialogue avec l'EPDP. Il faut faire attention à ne pas s'engager au moment de rédiger.

MANAL ISMAIL: Merci, Chris. Je ne pense pas que nous reconnaissons le contenu, mais tout simplement que nous disions que nous avons reçu et que nous souhaitons poursuivre cette discussion. Cela ne signifie pas que nous soyons d'accord sur tout ce qui a été dit dans le texte partagé. Mais, bien sûr, je suis disponible pour des modifications ou des corrections. Nous pouvons dire que nous avons reçu cela, je ne sais pas si cela résoudrait le problème. Velimira ?

VELIMIRA GRAU: Merci Manal. Je veux vous remercier aussi d'avoir attiré notre attention sur cela, c'était l'une des inquiétudes que j'ai eues quand j'ai reçu le message. Et ce n'était pas la seule inquiétude. La Commission Européenne et les États-Unis avec lesquels nous avons travaillé sur les sujets d'importance, enfin... Je ne sais pas comment nous pourrions dire cela, mais je me souviens d'avoir mentionné cela dans nos conversations avec le conseil d'administration. Nous pourrions donc dire que nous, dans nos discussions, nous avons parlé de cette déclaration et prendre la voie que Susan a indiquée, que cela fait partie de nos échanges. Ce n'est qu'une suggestion, cela dépend évidemment

du point auquel nous pouvons établir cela avec les résultats de l'ICANN 73.

MANAL ISMAIL: Mais alors vous proposez de faire référence à cela dans la section où on parle de nos échanges avec le conseil d'administration ?

VELIMIRA GRAU: Oui, je me demande si, dans la liste des thèmes abordés avec le conseil d'administration on pourrait le mentionner dans les questions concernant le WHOIS. Ou bien dire que cette déclaration a été discutée à ce moment-là.

MANAL ISMAIL: Merci. Cela a du sens pour moi aussi, parce que c'était justement le contexte dans lequel on avait partagé cela.

Je vois que Susan dit dans le chat que le texte ne semble pas venir du conseil d'administration mais de l'organisation. Franchement, il nous est parvenu de l'organisation lors des préparations pour la réunion bilatérale avec le conseil d'administration. Donc nous devrions supposer que c'était clair, auparavant, pour le conseil d'administration. Mais vous avez soulevé un point correct. Le texte a été partagé par l'organisation en fait, et c'était dans le contexte de la réunion bilatérale du GAC avec le conseil d'administration.

Oui, Velimira, allez-y.

VELIMIRA GRAU: Excusez-moi. En premier lieu, merci Susan, vous avez raison. Je crois qu'il faudrait dire les choses concrètement dans les discussions avec le conseil. Parce que dire que le contenu ayant été débattu, ou vu que le contenu débattu a été... Ou même dire que le contenu a été lié avec ce que l'on a discuté avec le conseil d'administration, je l'inclurais dans le sujet de cette réunion. Je crois que vous avez raison, et peut-être que cela ne reflète pas le contenu [inaudible]. Il faudrait reconnaître la discussion sur les questions que nous avons débattues avec le conseil dans cette section.

MANAL ISMAIL: Merci, Velimira. Et, s'il faut ajouter quelque chose, il faut être le plus strict possible par rapport aux faits, alors reconnaître l'information reçue de l'organisation dans le contexte de la réunion bilatérale avec le conseil.

LAUREEN KAPIN : Merci. J'ai lu le texte et je suis surprise que ceci soit sur un point différent. Je crois que cela n'appartient pas à cette partie du document parce que l'information que vous mentionnez est liée au fait que l'ICANN a un objectif légitime pour pouvoir accéder aux données. Et ceci n'est pas centré sur l'exactitude, qui est l'essentiel du point ; donc c'est difficile à comprendre pour moi.

Je vois des commentaires sur le chat sur le fait de s'en tenir au texte.

MANAL ISMAIL: Je crois maintenant il faut décider dans quelle section on va inclure ce thème et quel est le contexte dans lequel on a partagé l'activité.

LAUREEN KAPIN : Je dis oui de la tête, vous ne me voyez pas mais c'est ce que je fais.

MANAL ISMAIL: Ok. Je vois que Finn et Pär demandent dans le chat de peaufiner le texte. On parle du texte de l'exactitude des données d'enregistrement. La question est de savoir si on fera une reconnaissance factuelle de l'information reçue par l'organisation dans le contexte de la réunion bilatérale avec le conseil d'administration. Alors, cette proposition est acceptable pour vous ?

Vous dites oui de la tête ? Je ne vous vois pas. Alors, je vous prie de l'écrire dans le chat ou de prendre la parole s'il vous plait.

On peut défiler un peu vers le haut ? Dans la partie du texte qui correspond ? Oui, Laureen, on est toujours d'accord.

Voyons, dans la section de la réunion bilatérale avec le conseil d'administration. Voilà, réunion avec le conseil d'administration, le GAC s'est réuni avec le conseil d'administration et a discuté des priorités du GAC pour 2022, la proposition est que le GAC reconnaisse ou accuse réception de la communication de l'organisation ICANN relative à la question qui correspond et s'attend à la poursuite, etc.

Je fais cette simulation en temps réel, je ne sais pas si c'est la meilleure possibilité, mais en principe seriez-vous d'accord pour continuer notre débat ? Susan ?

ÉTATS-UNIS :

Je ne sais pas si vous allez me détester, mais j'ai une question à poser. En termes généraux, je me demande si faire référence à des déclarations est une meilleure pratique, des déclarations qui ne sont pas disponibles publiquement, ou bien des textes. Je crois que c'est une considération importante aux fins de la transparence.

MANAL ISMAIL:

Merci, Susan. Je vous remercie d'avoir démarré la discussion. Le texte a été envoyé au GAC, ça on le reconnaît. Je ne sais pas s'il faut faire référence ici, mais à vous de décider. Veuillez me dire si la reconnaissance est bien, le fait de reconnaître le fait, nous assurer que la question n'est pas clôturée, ou s'il faudrait faire référence à la question ou rien du tout.

BRIAN BECKHAM:

Je ne sais pas. Ce serait peut-être une petite déviation, si cela ne correspond pas, je m'excuse, mais il y a eu des indications des collègues du conseil d'administration pour que la présentation de l'ICANN, les questions au conseil des données européen impliquent une réaction, quelle que soit cette réaction. Peut-être serait-il plus sûr d'accuser réception de la communication de l'organisation et puis nous assurer la présentation aux autorités pertinentes.

Je me demande si l'envoi de cette demande est quelque chose qui justifie un dialogue ultérieur.

MANAL ISMAIL: Merci, Brian. Des réponses ou des réactions ?

VELIMIRA GRAU: Merci, Manal, et merci chers collègues de votre contribution. Comme c'est moi qui ait décidé de revenir sur cette question, je propose également une issue, une sortie. Je pense qu'étant donné les difficultés du problème et ses conséquences, je soutiens ce que les gens proposent au chat, à savoir laisser le texte tel quel. J'espère qu'en juin, si l'on se voit, il existe la possibilité de continuer notre discussion. Merci, Manal. Je crois que cette discussion a été utile et je remercie profondément mes collègues de la considération qu'ils ont apportés à cette question et à Brian aussi.

MANAL ISMAIL: Merci, Velimira. Alors on conserve le texte tel quel. Merci d'avoir présenté le texte à discussion et nous espérons pouvoir continuer avec ces délibérations pendant la période intersession.

Vous avez d'autres commentaires concernant le communiqué ou on peut le déclarer comme fini ? Le Danemark demande dans le chat : est-il possible que le personnel distribue aujourd'hui les différentes déclarations de l'Ukraine aux membres de la liste de diffusion du GAC ? L'idée était de tout joindre dans un fichier. Il manquait deux traductions.

Le personnel, peut-être, pourrait nous dire comment ça se passe avec tout ce travail ?

ROBERT HOGGARTH :

Merci, Manal. Je ne sais pas, Julia pourrait nous dire si les traductions sont déjà prêtes. Ce que l'on a fait, c'est publier les transcriptions de la séance plénière dans la page du GAC, cela est déjà publié d'après ce qu'on avait accordé au préalable. Nous allons joindre toutes les traductions vers l'anglais, les procès-verbaux de la réunion – bien sûr après la réunion. Mais les gens demandent la transcription exacte de la séance pour pouvoir faire les corrections nécessaires, mais ça on ne peut pas le faire maintenant. Il faut avoir toute l'information avant la fin de la réunion. Nous avons déjà préparé une version préliminaire, mais pour l'instant elle n'est pas encore finie. Il manque des traductions vu que certaines personnes ont partagé leurs déclarations avec nous dans leur langue native. Alors il a fallu faire ce processus. Merci des commentaires reçus dans le chat.

MANAL ISMAIL:

Je crois que ce que Finn a demandé est correct, à savoir distribuer toutes les versions dès qu'elles seront disponibles. Lorsqu'elles seront disponibles, on pourra les distribuer, donc, à travers la liste de diffusion du GAC, jusqu'à ce que les procès-verbaux soient publiés. Merci, Rob, de l'avoir confirmé sur le chat.

J'espère que cela répondra aussi à ce que Finn a dit. On va joindre ces documents aux procès-verbaux, cela prend du temps, mais dès que les

déclarations seront prêtes nous allons les transmettre à tous les membres de la liste de diffusion du GAC.

D'autres commentaires ? Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX : Pour ce qui est du communiqué, je crois qu'il ne reste pas de texte à réviser ou à confirmer. Je crois donc que la rédaction est finie.

MANAL ISMAIL: Parfait. Je ne vois pas de demande de prise de parole, alors merci de votre temps, de votre travail, de votre compréhension et de votre flexibilité pour pouvoir finir le communiqué. Le communiqué est déjà prêt, il est prêt pour édition, pour s'occuper des détails, du format, etc. Restez connecté pour voir la version qui sera publiée lundi. Par la suite il y a 72 h de révision et après cette période la version finale sera publiée.

Cela dit, je crois que nous pouvons commencer maintenant avec notre séance de clôture. Et je vais faire une pause pour vous donner l'occasion de mettre les diapositives sur l'écran et de les afficher.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]